

COMMISSION TECHNIQUE DES ACTIVITES CYCLISTES

19/11/2022

Compte rendu de la réunion
générale des clubs.

Réunion à la Maison des associations à Mennecey

Présents :

Yves Berger (CCSPP) – Yvette et Jean-Paul Coince
(ACL) – Sylvain Charpentier (AAOC) – André Leroux
(AAOC) – Daniel Denibas (TCM) – Pierre Segain
(TCM) – Carole Perdry (Ufolep) – Elizabeth
Delanoye (Ufolep)

AAOC : Jimmy et Jeff Sainturat – Yann Desbordes –
Ronan Perrot – Emmanuel Martins – Dominique
Renaud – Roland Bernabéi – Thierry Fife – Sandra
Vancayzeele

ACL : Dorian et Delphine Grillon – Antoine Mouton

TCM : Eric Ramos – Roland Tertre

Excusés :

Dominique Dorval (CCMV) – Gérard Leclerc

(Ufolep) – Joël Autissier (AAOC).

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE LA REUNION GENERALE DES CLUBS.

Début de la réunion à 17h15

1 / ACCUEIL

Bilan des activités sportives et administratives par Yves BERGER qui remercie les présents.

Malgré les difficultés rencontrés et la disparition progressive du nombre de licenciés. Les dirigeants et les coureurs sont très inquiets sur l'avenir de notre sport.

Notre CTD a maintenu son action en tenant 10 réunions dans l'année (belle assiduité de ses membres). Dominique Renaud et Yves Berger ont participé régulièrement à la CTR qui se tient à Bobigny.

Ainsi nous avons pu maintenir le championnat sur route du 91 et du championnat d' ile de France.

Courses organisées dans le 91 :

Arpajon - 1

CCSPP - 3

AC Lardy - 4

TC Morangis - 3 + 2 cyclosportives

AC Orsay - 2

Boutigny (CCMV) - annulé

Le championnat National (13 engagés) :

2 podium par équipe

2°/ BILAN FINANCIER

Yves Berger passe la parole à Yvette Coince qui présente le rapport financier,

Pas d'observation.

Le quitus est accordé à la trésorière

Tarif pour la saison 2023 :

- Cotisation club : 65 €

- Carton route : 7 €

- Caeton cyclo-cross : 5 €

- Redevance par engagé en course (pour la CTD : 1 €

3°/ RESULTATS SPORTIFS

Jean-Paul Coince et Pierre Segain font un compte rendu des résultats sportifs obtenus par les coureurs du département

4°/ CHALLENGE DE L'ESSONNE

Sylvain Charpentier présente avec précision les différents classements et lance le débat avec les dirigeants et les coureurs. Les points marqués et doublés lors des championnats seront supprimés

Les récompenses qui seront remises aux coureurs vont comme convenu en CTD, des bons d'achat DECATHLON.

5°/ PROGRAMME PREVISIONNEL DES COURSES POUR 2023

Voir pièce jointe au rapport de la CTD du 12 décembre.

6°/ QUESTIONS DIVERSES

Examen de la réforme mise en place par la FFC pour la classification de ses coureurs et les conséquences pour nos courses, qui pourront nous accueillir ?

Il est hélas regrettable de constater qu'un bon pourcentage des cyclistes récompensés pour le challenge sont absent et non excusé

Notre Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur le maintien de la pratique dite des « podiumables » lors des championnats et des sélections.

L'Essonne souhaite la suppression de cette mesure qui risque de conduire à la désaffection des engagés.

Il n'est plus temps de fermer nos portes.

REMISE DES RECOMPENSES DU CHALLENGE ET POT DE L'AMITIE

DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE LA CTD

Maison des associations à Mennecey

PC communiqué le 15-12